



Union Locale des Syndicats C.G.T.
du Cheylard et sa Région
Siège : Maison de Pays
Rue du 5 Juillet 1944
07160 LE CHEYLARD
tél : 04 75 29 22 52 . portable : 06 37 77 18 92
courriel : unionlocalecgtducheylard@orange.fr



Le Cheylard, le 24 juillet 2015

Le vote CGT un enjeu capital !

Suite à la demande d'annulation des élections d'avril 2015 des Délégués du Personnel, vous serez à nouveau amenés à élire vos représentants pour les quatre prochaines années.

L'annulation, sur demande de la CGT (UL et UNSCBA) et de ses candidats, a été prononcée par le Tribunal d'Instance d'Annonay le 10 juin 2015 pour le seul motif de : « *défaut de neutralité de l'employeur* ».

Cette infraction a été commise délibérément puisque ce risque était lui-même évoqué dans le tract distribué le 21 avril avant le 1^{er} tour : « *de très nombreux arrêts font état d'interventions inopinées de l'employeur dans le cours des élections, qui sont considérées comme des manœuvres justifiant l'annulation des élections* ».

La CGT, partout où elle est présente, défend le droit des travailleurs et milite pour l'amélioration des conditions de travail, les salaires et l'emploi. Elle se donne les moyens d'être respectée et informe, consulte et protège ceux qui lui font confiance.

L'Union Locale des Syndicats C.G.T. du Cheylard et sa Région, en vue du deuxième tour des élections des Délégués du Personnel de la SARL FAURIE à Saint-Agrève, présente les candidats suivants :

- **Titulaire** : Monsieur JALLAT Frédéric
- **Suppléant** : Monsieur DE GIRARDI Tun

Nous vous demandons de soutenir massivement et sans ambiguïté ces candidatures.